
Négociations collectives 2010-01

Le 18 janvier 2010

Les 12 et 13 janvier derniers, le Comité de la convention collective s'est réuni pour la première fois depuis sa formation déterminée par un mandat lors du congrès de Halifax en 2008. Les représentants élus de chaque discipline FSS/IFSS étaient très enthousiastes à s'immiscer dans leurs postes et de commencer le processus de négociations. Avant de plonger dans le nombre immense de demandes contractuelles soumises par les membres, le comité a tenu une session d'éducation qui a expliqué à fond l'historique des négociations de notre Section locale, incluant comment et pourquoi les stratégies et les protocoles sont déterminés.

Rien n'a été laissé au hasard lors de ces discussions et il est rapidement venu apparent qu'encore une fois les membres ont fait d'excellents choix pour leurs représentants sur ce comité.

Le prochain sujet d'attaque, en tant que nouveau groupe, était la stratégie pour les négociations 2010 puisqu'elle a un lien avec la classification. La Section locale avait planifié, avait l'intention et avait communiqué que l'étude sur la classification devait être complétée pour mai 2009, bien avant le début de la prochaine ronde de négociations. Ceci a été compromis lorsque la compagnie nous a avisé qu'il y avait un surplus dans la dotation du groupe FSS ainsi que l'introduction de grosses coupures aux stations et dans le personnel FSS lors de l'étude récente sur les niveaux de service (maintenant « suspendue »). Étant donné que la protection et la préservation de nos membres devenait une priorité, malheureusement la classification fut une des plus grosses initiatives qui a perdu de sa priorité.

Le processus de classification ne s'est jamais vraiment arrêté, mais il a pris un peu de retard. Avec le déplacement du point de mire et de la priorité de l'évitement de mises à pieds et d'un surplus de membres, encore une fois nous retournons vers la classification et nous redoublons nos efforts. Le progrès réalisé lors de la dernière réunion du groupe de travail indiquerait que la classification ne sera pas complétée avant le 30 avril. Quoique l'exercice avec les JIQs soit presque complété, les mesures de poids des facteurs de travail, le travail de Watson Wyatt pour établir la structure et le processus d'appel doivent encore être complétés. Le travail de compensation doit aussi être inclus dans l'échéancier. Tout ceci est prévu, sous toute réserve, pour la

fin de l'été ou le début de l'automne 2010. Un échéancier plus précis sera établi lors de la prochaine réunion de classification qui est prévue pour les 19 et 20 janvier.

Le Comité de la convention collective a convenu à l'unanimité que ces questions ont affecté et modifieront notre approche envers l'échéancier original de négociations/classification. Il y a plusieurs facteurs à considérer. Premièrement, nous ne contrôlons pas le processus de classification. Nous sommes un de trois partis impliqués dans cet effort délicat et important et nous ne pouvons accélérer ou décélérer le processus. Et nous ne voudrions pas le faire, étant donné l'importance de ce sujet nous voulons nous assurer qu'il soit fait correctement.

Deuxièmement, puisque le traitement de salaire de Nav Canada pour 2010 a été établi, qu'il est accepté par trois autres syndicats de Nav Canada, nous connaissons déjà notre augmentation salariale. Le plus gros groupe d'employés syndiqués chez Nav Canada, duquel le groupe FSS ne fait pas partie, établira l'augmentation salariale pour 2011. Le langage de rétroactivité dans la convention collective indique que nous aurons les augmentations en 2011, peu importe quand la classification sera complétée. Donc, l'achèvement de la classification n'aura aucun impact sur la détermination des augmentations salariales générales pour cette année.

Troisièmement, ceci, en toute probabilité, sera une convention collective à court terme, pas plus de deux ans. Parce que le montant de l'augmentation pour 2010 est établi, et parce que la plus grosse unité de négociations établira la plus grosse augmentation possible pour 2011, et parce que l'augmentation sera appliquée soit avant ou après l'achèvement de la classification, les FSS auront cette augmentation. Alors, cela fait peu de différence que les négociations contractuelles soient complétées même si la classification ne l'est pas.

La décision finale déterminée par consensus est de continuer avec les négociations collectives même si la classification n'est pas achevée. Chaque membre du Comité de la convention collective connaît intimement les attentes des membres et leur réaction à ceci. Nous attendons la classification depuis très longtemps et avons dépensé beaucoup de pensées et d'énergie à examiner tous les scénarios possibles.

Voici la liste des douze membres du Comité de la convention collective :

John Baldwin	807.548.1482
Ruth Beilman	780.933.3435

Jack DeArmond	780.986.1535
Yvon Larouche	418.318.5396
Serge Limoges	418.836.8009
Wayne Lorenzen	709.651.2245
Ed Martin	867.777.5801
Larry Mefford	519.943.1080
Blaine Mills	709.256.9220
Jim Nauss	250.554.1945
Mark Telewiak	705.268.1530
Derek Yakielashek	204.253.1116

Chaque membre du comité est disponible pour consultation et discussion sur ce sujet ou toute autre question concernant les négociations collectives. Comme tous les membres comprennent, les informations confidentielles et sensibles ne seront pas publiées. Toutefois, chaque membre du comité est disponible pour discuter de tous les sujets de négociations. Nous vous suggérons fortement de contacter vos représentants respectifs et/ou votre vice-président régional pour de plus amples renseignements concernant notre stratégie pour cette ronde de négociations et la façon par laquelle nous sommes arrivés à cette très importante conclusion. Un des buts clés du comité est d'assurer qu'il y ait des lignes de communication ouvertes et une transparence entre les membres et le Comité de négociations lors du processus de négociations.

Le Comité de négociations et par le fait même le Comité de la convention collective travaillent à partir de votre mandat établi selon vos demandes.

Les demandes contractuelles furent étudiées minutieusement. Le comité a été très impressionné tant par le nombre que par la diversité des demandes des membres. La méthode de soumission de demandes par l'internet fonctionne très bien, comme par le passé. Le seul problème mineur fut l'insuffisance ou le manque complet du raisonnement fourni pour expliquer l'intention derrière la demande. Chaque demande fut discutée à fond.

Sous peu, le Comité de la convention collective développera une liste des demandes contractuelles et suite à ceci, une liste de priorités. Le langage sera ensuite déterminé pour supporter les soumissions.

Nous prévoyons débiter les négociations le 22 février 2010. Le Comité de la convention collective assistera à cette session avec l'employeur.



**Air Traffic Specialists
Local 2245 CAW Canada
Spécialistes de la Circulation Aérienne
Section locale 2245 TCA Canada**



La meilleure façon d'assurer que nous protégeons nos intérêts, en tant que groupe, est pour les membres concernés de contacter directement le représentant de leur choix et d'obtenir leur information sans filtrage. Ceci fut déterminé la façon la plus efficace d'obtenir la bonne information par les délégués au congrès de 2008.

Le Comité de la convention collective,
SCA Section locale 2245 TCA